



Mastère¹ universitaire de premier niveau en Compétences psychosociales et santé mentale dans les contextes humanitaires : stratégies, innovations et développement opérationnel

Fiche annexée à l'appel à candidatures pour l'admission aux cours du master universitaire
Année académique 2026/2027

Psychosocial skills and mental health in humanitarian contexts: strategies, innovation and operational development

Établi par décret ministériel du 22/10/2004 n° 270, mis en œuvre conformément à l'article 8 du Règlement de la formation universitaire et du Règlement relatif aux masters universitaires ainsi qu'à la formation finalisée et permanente (publié sur le site : <https://www.unipr.it/documenti/regolamento-master-universitari-e-formazionefinalizzata-e-permanente>), sur la base de la délibération du Sénat académique du 28-10-2025/126 et de celle du Conseil d'Administration du 30-10-2025/356.

Informations générales

Informations pédagogiques	Porteur du projet : <ul style="list-style-type: none">- Département des Sciences Economiques et de Gestion, en collaboration avec- La Fondation du Collège Européen de Parme- Le Centre Universitaire de Coopération Internationale (CUCI)
Présidente	Prof.re Nadia Monacelli
Informations	a.lorenzano@collegioeuropeo.it a.faye@collegioeuropeo.it
Durée	Annuel
Secteur	Services à la personne
Date de début de la formation	Avril 2027
Lieu d'enseignement	L'activité d'enseignement se déroule entièrement en ligne, en mode synchrone.
Modalités d'organisation des activités de formation	L'enregistrement des cours ainsi que tout le matériel pédagogique sont mis à disposition sur la plateforme dédiée. Les cours, conférences et séances plénières seront organisés en soirée et/ou le samedi, selon un calendrier préétabli. Les enseignements seront dispensés en langue française.

¹ Le mastère, ou mastère spécialisé, est une formation d'une durée d'un an dispensée par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par le ministère de l'Université et de la Recherche (MUR). Cette formation permet soit d'acquérir une spécialisation avancée, soit de développer une double compétence. Il s'agit d'un parcours à finalité professionnelle, conçu pour répondre de manière ciblée à des besoins spécifiques du marché du travail.



Nombre de participants	Le nombre de participants admis à la formation est fixé par le Comité exécutif du Master. Le programme sera activé à condition qu'un nombre minimum de 15 participants soit inscrit et pourra accueillir jusqu'à un maximum de 60 participants.
Crédits universitaires (ECTS) attribués	60 ECTS
Modalités de participation	Pour l'obtention du diplôme de mastère universitaire, il est obligatoire de suivre 85 % des activités en ligne pour chaque cours et 100 % des heures de stage.
Conditions d'admission	Les conditions d'admission au Master sont les suivantes : <ol style="list-style-type: none">1. Être en possession de titres adéquats et valides (voir les exigences).2. En cas d'un nombre de candidatures supérieur au nombre de places disponibles, l'ordre chronologique d'inscription sera pris en compte.
Profils professionnels auxquels s'adresse la formation	
<p>Le Master s'adresse à des professionnels œuvrant dans les domaines de l'assistance, du soutien social et psychosocial, déjà actifs — ou souhaitant s'engager — dans des contextes d'urgence humanitaire ou au sein de services territoriaux destinés aux personnes et aux communautés confrontées à des situations de vulnérabilité ou de détresse.</p> <p>Ce programme a pour ambition de former des praticiens hautement qualifiés et dotés d'une solide éthique professionnelle, capables d'intervenir auprès de populations vulnérables dans des environnements humanitaires, migratoires, d'urgence ou marqués par l'exclusion sociale.</p> <p>S'appuyant sur un parcours interdisciplinaire structuré autour de l'approche MHPSS (Mental Health and Psychosocial Support) promue par les organismes internationaux, le Master vise à doter les participants des compétences nécessaires pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• travailler au sein d'équipes multidisciplinaires et interculturelles, dans des contextes particulièrement complexes;• établir des relations de soin fondées sur l'écoute active, la reconnaissance de la subjectivité et la mobilisation des ressources individuelles et communautaires ;• concevoir et mettre en œuvre des interventions psychosociales intégrées, contextualisées et centrées sur la dignité, la résilience et la participation des bénéficiaires ;• collaborer avec des acteurs institutionnels et non gouvernementaux, en contribuant à la planification de services sensibles au trauma, au contexte et aux dimensions culturelles de la souffrance psychique. <p>Le profil professionnel visé est celui d'un spécialiste doté d'un ensemble d'outils théoriques, pratiques et réflexifs lui permettant d'appréhender les enjeux de la santé mentale dans des environnements complexes, en articulant de manière pertinente besoins individuels, dynamiques collectives et contraintes systémiques.</p>	
Approche pédagogique	



L'offre de formation se distingue par son approche résolument multidisciplinaire et internationale.

Les intervenants — universitaires et professionnels de terrain — disposent tous d'une expertise solidement établie, nombre d'entre eux provenant de régions particulièrement sensibles telles que le Niger, le Rwanda, la Palestine ou la République démocratique du Congo.

Dispensée en langue française et entièrement à distance, la formation repose principalement sur l'analyse de cas concrets et de situations réelles, afin de favoriser la traduction des principes théoriques en stratégies d'intervention pertinentes et opérationnelles.

Ces interventions doivent être conduites en conformité avec les lignes directrices humanitaires et fondées sur des principes participatifs, en étroite collaboration avec les communautés, à partir d'une évaluation des capacités, des ressources et des besoins locaux. Un accompagnement efficace s'appuie sur les pratiques existantes et vise à les renforcer.

Les professionnels intervenant dans le champ de la santé mentale et du soutien psychosocial (SMSPS) ont la responsabilité de s'assurer que leurs actions ne portent atteinte ni aux individus ni aux communautés concernées. En effet, les impacts non intentionnels d'un programme peuvent se manifester sous des formes diverses — culturelles, économiques, politiques, psychologiques, sécuritaires ou sociales.

La formation a ainsi pour objectif de renforcer les compétences des professionnels dans l'identification, dès la phase de conception des interventions, des risques de conséquences négatives non intentionnelles, en s'appuyant sur la mise en place de dispositifs systématiques de suivi et d'évaluation.

Le parcours est structuré en quatre unités d'enseignement thématiques et se conclut par la présentation d'un projet professionnel (Project Work).

Structure du programme



Unité 1 : Approches humanitaires contemporaines (care, résilience, identité) (12 CFU/ECTS)

Cette unité explore les principales formes de fragilité humaine — santé, migrations, conflits — en intégrant des lectures culturelles et décoloniales des interventions.

Les participants développent des compétences leur permettant d'intervenir dans le respect de l'identité et de l'autonomie des personnes accompagnées, tout en valorisant la résilience individuelle et communautaire grâce à des approches transculturelles et collaboratives.

Unité 2 : Interventions SMSPS dans l'action humanitaire (8 CFU/ECTS)

Cette unité approfondit les modèles et les pratiques liés au pilotage, à la coordination et à la mise en œuvre des interventions de soutien psychosocial et de santé mentale (SMSPS) dans des contextes de crise ou de migration forcée, en référence aux standards de l'IASC.

Les participants analysent les défis opérationnels, les techniques de gestion d'équipe ainsi que les spécificités des interventions en fonction des contextes d'action.

Unité 3 : Protection et éducation dans les contextes de violence (11 CFU/ECTS)

Cette unité propose une vision intégrée de la protection en contexte humanitaire, en accordant une attention particulière aux inégalités de genre, à la violence basée sur le genre (GBV), à la santé mentale en réponse à la violence politique et à l'éducation en situations d'urgence.

Il explore également des approches innovantes et encourage une perspective inclusive et intersectionnelle.

Unité 4 : Activités, conflits, évaluation et recherche (9 CFU/ECTS)

Cette unité fournit des outils méthodologiques et opérationnels pour la planification, le suivi et l'évaluation des interventions SMSPS, la gestion des conflits et la promotion du bien-être du personnel humanitaire. Il comprend des formations aux activités psychosociales (art, sport, théâtre), aux techniques de médiation et de gestion des conflits interpersonnels, ainsi qu'aux méthodes de recherche appliquée et aux stratégies d'autogestion des intervenants.

Projet professionnel supervisé (Project Work) (15 CFU/ECTS)

Le parcours se conclut par la réalisation d'un projet professionnel appliqué, conçu à partir de l'expérience du participant ou de son contexte d'intervention.

L'objectif de ce travail est de développer une intervention SMSPS concrète et opérationnelle, en adéquation avec les défis réels rencontrés dans le domaine d'activité du participant (par exemple : migration, catastrophes naturelles, contextes de conflit ou situations d'exclusion sociale).

Examen final (5 CFU/ECTS) – L'examen final constitue l'étape conclusive du parcours de formation. Il donne lieu à la soutenance d'un mémoire de fin d'études devant un jury académique, dans lequel le candidat présente et défend les compétences acquises au cours du master.

Conditions d'admission



L'admission au Cours est subordonnée, à la date de clôture de l'appel à candidatures, à la possession de l'un des diplômes de formation suivants :

- **Une licence (BAC +3), ou un diplôme de niveau supérieur**, dans des disciplines ouvrant l'accès aux professions des domaines : psychologique, éducatif, sociologique, service social, assistance ou santé. Le diplôme doit correspondre **au moins au niveau 6 du CEC/EQF**.
- **D'autres diplômes universitaires** peuvent être examinés par le Comité exécutif / Commission d'admission, sur la base de leur proximité scientifique et culturelle avec les matières proposées dans le Master, en tenant également compte du curriculum vitae du candidat.
- **(Pour les diplômes obtenus en Italie)** : les licences des professions sanitaires et sociales ainsi que les diplômes délivrés selon la réglementation antérieure pour les professions sanitaires visées par le DM 509/99 et par les Lois du 26 février 1999 n° 42 et du 10 août 2000 n° 251.

Ces titres sont considérés comme valides, conformément à l'article 10 de la Loi du 8 janvier 2002 n° 1, pour l'accès aux Masters et autres Cours universitaires, à condition que le candidat soit titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires (durée : cinq ans) obtenu en Italie.

- **Diplômes obtenus à l'étranger** : ils doivent être précédés d'au moins **12 années de scolarité** et peuvent être reconnus comme adéquats, conformément à la réglementation en vigueur, par la Commission d'admission, exclusivement aux fins d'inscription au Cours.
- **La reconnaissance/validité des diplômes délivrés à l'étranger** sera évaluée, selon la réglementation en vigueur, par le Comité exécutif, exclusivement aux fins d'inscription au Cours.

Comment présenter sa candidature

Si vous êtes citoyen italien ou si vous résidez en Italie, vous devez obligatoirement vous enregistrer en utilisant vos identifiants **SPID/CIE**.

Accédez au lien :

<https://unipr.esse3.cineca.it/Home.do>

Cliquer sur [link](#)

Registrazione e accesso

Per registrarsi e/o accedere alla piattaforma cliccare su questo [link](#) oppure aprire il menù a tendina attivabile in alto a destra e scegliere la voce **Registrati/Accedi**.
Per informazioni sulla registrazione è possibile consultare questa [pagina](#).

**Renseignez les informations requises Joignez
vos documents**

Si vous n'êtes pas de nationalité italienne et ne résidez pas en Italie, vous pouvez procéder à l'enregistrement **sans** identifiants SPID/CIE, en vous inscrivant sur cette page.

Attention : sur la plateforme de l'UNIPR, les instructions d'inscription sont rédigées en anglais.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous excusons pour ce désagrément.

À cette fin, nous vous invitons-recommandons- à suivre les indications du guide disponible à ce lien :

https://collegioeuropeoparma-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/a_faye_collegioeurpeo_it/IQCN-clrNM4-SZY4LjqsfgzFAfw63rTOS1sm_McpPO7TCAs?e=kJGCWn



Documents à joindre à la demande de candidature

Les candidats doivent obligatoirement joindre à leur dossier les documents suivants :

1. **Une copie numérisée d'une pièce d'identité officielle** (passeport ou carte d'identité nationale).
2. **Un curriculum vitae à jour**, rédigé en langue française.
3. **Une auto-certification du diplôme académique** donnant accès au Mastère, téléchargeable, le cas échéant, depuis les systèmes d'information universitaires, ou à défaut en remplissant le formulaire disponible au lien suivant :

https://collegioeuropeoparma-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/a_faye_collegioeuropeo_it/IQDVyXWI_0jGRrOqTEXpdcT6ATABnQL0_Wwf3v2twlRhAYM?e=QPH9ph

4. **Pour les candidats titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger** : une copie numérisée du diplôme universitaire original.
5. **Pour les candidats titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger** : Pour les documents rédigés dans une langue autre que le français, l'anglais, l'espagnol ou le portugais, **une traduction assermentée en français** du document original est requise, en plus de la copie numérisée du diplôme.
6. **Pour les candidats titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger** : l'autorisation dûment complétée et signée permettant à l'université compétente de vérifier l'authenticité du diplôme présenté, téléchargeable à ce lien :

https://collegioeuropeoparma-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/a_faye_collegioeuropeo_it/IQAzo2u1WGT53GrjpR4vbbAVWBaee1qgk0iVCoHFndG9g?e=aWPTaF

7. **Pour les candidats titulaires d'un diplôme obtenu conformément à la réglementation antérieure à l'introduction du système LMD (qui prévoit une licence de 3 ans)** : prière de joindre **l'autocertification du diplôme d'enseignement secondaire supérieur**, téléchargeable au lien suivant :

https://collegioeuropeoparma-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/a_faye_collegioeuropeo_it/IQD0S2JOZ1SGRYR4aIYWD-rIAUo2SaN1Ttlq1AvCaXKoe4?e=klXi4i

Le Comité exécutif pourra admettre les candidats à **titre conditionnel**, dans l'attente de la transmission de la documentation susmentionnée, laquelle devra être fournie **au plus tard le 30 juin 2027**, sous peine de perte du droit à l'obtention du diplôme.

Pour les candidats ayant obtenu leur diplôme à l'étranger, **l'absence de confirmation**, avant la fin du mois de février 2028, **de la part de l'Université ayant délivré le document présenté aux fins d'admission au Master**, entraînera l'impossibilité d'obtenir le diplôme de Master.

Frais d'inscription



Conformément à la législation italienne en vigueur, les droits d'inscription doivent être acquittés exclusivement selon les modalités suivantes :

- **pour les candidats ne disposant pas d'un compte bancaire en Italie** : par l'intermédiaire du système PayPal. À cet effet, il est requis de posséder une carte de crédit internationale appartenant aux réseaux Visa ou Mastercard ;
- **pour les candidats disposant d'un compte bancaire en Italie** : par l'intermédiaire du système PagoPA.

Le montant total des frais d'inscription s'élève à **3.216,00 €** (dont 16 € au titre du timbre fiscal virtuel).

Modalités de paiement

Le paiement peut être effectué en 5 versements, selon le calendrier suivant :

- 1er versement : 716 € – avant le 09/04/2027
- 2e versement : 700 € – avant le 20/06/2027
- 3e versement : 700 € – avant le 20/09/2027
- 4e versement : 700 € – avant le 20/12/2027
- 5e versement : 400 € – avant le 20/03/2028

Il est précisé que, si le paiement des frais d'inscription est effectué par une entreprise ou un organisme au nom et pour le compte de l'étudiante ou de l'étudiant, celui-ci devra être réglé en un seul versement, au moment de l'inscription, et communiqué dans les délais impartis au moyen du formulaire spécifique (*Formulaire pour le paiement des frais par une entreprise / un organisme*) téléchargeable au lien suivant :

Version italienne : <https://www.unipr.it/master-universitari-20252026#paragraph-id--120088>

Version française :

https://collegioeuropeoparmamy.sharepoint.com/:b/g/personal/a_faye_collegioeuropeo_it/IQC9UevAqWQWSLjoQ0B9yanAAVgrXzcc0Fg9Tvgd9-64b44?e=YzmqpD

Le formulaire doit être envoyé à : master.formazionepermanente@unipr.it

Auditeurs

Peuvent être admises à suivre tout ou partie des activités de formation les personnes inscrites en qualité d'auditeurs. Les auditeurs participent aux activités pédagogiques (cours, séminaires, conférences, ateliers) sans être inscrits comme étudiants réguliers et sans pouvoir prétendre à la délivrance du diplôme ou du titre correspondant à la formation.

Droits et devoirs

Les auditeurs :

- suivent les cours dans la limite des places disponibles ;
- ne participent pas aux évaluations donnant droit à l'attribution de crédits ECTS ;
- ne bénéficient pas du statut administratif d'étudiant (ni des droits qui y sont associés) ;
- sont tenus de respecter les règles générales de fonctionnement de l'institution ainsi que les obligations de présence établies par l'équipe pédagogique.



Attestation de participation	<p>À l'issue de la période de formation, une attestation de participation peut être délivrée à l'auditeur, à condition qu'il ait pris part de manière régulière et effective aux activités de formation.</p> <p>Cette attestation ne confère en aucun cas un grade, un titre ni un droit à une reconnaissance académique.</p>
Frais d'inscription pour les auditeurs	<p>516,00 € par unité d'enseignement (montant incluant le timbre fiscal virtuel)</p>
Demande d'admission en tant qu'auditeur	<p>Pour présenter la demande d'admission, il suffit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) envoyer à : a.lorenzano@collegioeuropeo.it e a.faye@collegioeuropeo.it un courriel, rédigé selon le modèle téléchargeable au lien suivant: https://collegioeuropeoparmamy.sharepoint.com/:b:/g/personal/a_faye_collegioeuropeo_it/IQBy8zBaimctRbBdswyBVeKAV4LVpuqVMUkqma0cZK0qIU?e=gkawpw 2) Joindre une pièce d'identité 3) Joindre une autodéclaration du diplôme d'études secondaires, téléchargeable au lien suivant : https://collegioeuropeoparma-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/a_faye_collegioeuropeo_it/IQD0S2JOZ1SGRYR4aIYWDrlAUo2SaN1Ttlq1Av-CaXKoe4?e=kIXi4i 4) joindre une auto-certification du diplôme académique, téléchargeable au lien suivant : https://collegioeuropeoparma-my.sharepoint.com/:b:/g/personal/a_faye_collegioeuropeo_it/IQDVyXWI_0jGRrOqTEXpdcT6A TABnQLO_Wwf3v2twIRhAYM?e=QPH9ph

Bourses d'étude

Dans le cas où des bourses d'étude couvrant partiellement les frais seraient disponibles, les conditions d'accès seront publiées en temps utile afin de permettre aux candidats de soumettre leur dossier de candidature.

Dates limites importantes

Date limite pour le dépôt des demandes d'admission	16/02/2027 à 12h00 (heure italienne)
Publication des résultats d'admission et ouverture des inscriptions	05/03/2027 à 12h00 (heure italienne)
Clôture des inscriptions	09/04/2027 à 12h00 (heure italienne)



**UNIVERSITÀ
DI PARMA**

Première réunion plénière entre les étudiants et les enseignants du Mastère

16/04/2027 à 17h00 (heure
italienne)